

Nos bus embarquent les vélos

Dès le **21 juin 2007**



L'expérience Métrobus

Transport de substitution entre Ouchy et la ville après la fermeture de la « Ficelle » et avant la mise en service du m2 en 2008, l'offre Métrobus a innové en acceptant les deux-roues. Après une période d'essai, cette expérience s'est révélée concluante : les voyageurs-

cyclistes et les autres passagers à bord ont cohabité en parfaite harmonie. Même constat confirmé sur les lignes régionales et sur le métro m1 où les vélos sont déjà acceptés.

Ces conclusions positives ont motivé les tl à étendre l'accessibilité des vélos à tous les véhicules. Cette nouvelle offre alternative s'inscrit dans notre démarche de développement durable.



Transports publics de la région lausannoise sa

Ch. du Closel 15
CH - 1020 Renens 1

www.t-l.ch
Infoline **0900 564 900** (CHF 0.86/min)

www.sfsdesign.com



Mobilité douce : notre engagement

Pour le travail, les loisirs, les études ou simplement pour le plaisir de voyager, les déplacements font désormais partie de notre quotidien.

Ces exigences de mobilité ont incité les transports publics et les collectivités à proposer des solutions novatrices pour répondre aux attentes de la population.

Aujourd'hui, les tl ont décidé de jouer la carte de la mobilité douce en permettant l'utilisation conjointe des transports publics et du vélo. L'entreprise et ses partenaires se sont ainsi mobilisés pour aider la petite reine en ville et dans la région. Parmi les initiatives figurent par exemple l'amélioration des itinéraires et la création de parkings d'échange (B+R).



Le petit abc du voyageur-cycliste

L'alternative bus

Nous voulons offrir quotidiennement à notre clientèle un service performant et de qualité. Le bus ou le métro reste l'outil de mouvement par excellence pour les piétons désirant se rendre rapidement d'un point à un autre tout en bénéficiant du confort. Le cycliste, lui, dispose déjà de son propre mode de transport de prédilection. Le transport public représente pour lui une solution alternative de mobilité ponctuelle ou occasionnelle.

Si la place le permet

C'est le matin et en fin de journée que nous enregistrons les plus fortes affluences dans nos véhicules. Ces périodes correspondent aux principaux mouvements de la population active. Il est alors quasi impossible de monter dans un bus avec un vélo. Les cyclistes doivent être conscients de ces contraintes et éviter d'embarquer dans un véhicule à ces heures. Question de bon sens et de respect à l'égard des autres voyageurs.

A noter que les vélos ne peuvent pas être transportés dans les véhicules de petite capacité (minibus).

L'emplacement dans les bus

Nous avons examiné les différents modèles de véhicules qui roulent sur le réseau urbain afin de trouver la plate-forme la mieux adaptée. Un pictogramme affiché contre l'une des portes d'entrée indique l'accès qui est recommandé.

Sur le réseau régional – pour les bus à 2 étages – le vélo s'accroche à l'arrière du véhicule, sur le support ad hoc.

Responsabilité

Durant le trajet, le cycliste doit rester à côté de son vélo en assurant sa sécurité et la stabilité de sa monture. Les conséquences d'un dommage pourraient être mises à la charge du cycliste.

Respect

Nous respectons notre clientèle et nous voulons lui assurer de voyager dans les meilleures conditions possibles. Nous attendons la pareille de la part des cyclistes et de tous nos voyageurs.



Si la place le permet

Le billet Mobilis



Les tarifs de la Communauté tarifaire vaudoise s'appliquent au transport des vélos : tarif selon le nombre de zones parcourues.

Les billets s'achètent aux distributeurs; même procédure que celle pour le voyageur.

Plein tarif

- Vélo transporté par un adulte

Tarif réduit

- Vélo transporté par un enfant de 6 à 16 ans
- Vélo transporté par un détenteur d'abonnement général ou d'un abonnement 1/2 tarif

1/2

Gratuit

- Vélo pliable transporté dans sa housse
- Petit vélo d'enfant

NB: L'abonnement général vélo et la carte journalière vélo ne sont pas reconnus.

L'abonnement Mobilis ne donne pas droit aux réductions.



Affranchir svp

Transports publics
de la région lausannoise sa
Ch. du Closel 15
CH - 1020 Renens 1



Vélo pliable **Brompton Traveller**
d'une valeur de CHF 1740.-

Comment participer ?

Par internet :

Vous trouvez ces questions sur notre site www.t-l.ch.
Répondez aux questions et remplissez le formulaire de participation.

Par courrier :

Répondez aux questions et complétez le bulletin avec
vos coordonnées :

Nom :

Prénom :

Adresse :

NPA/Lieu :

N° de téléphone :

Délai de participation **13 juillet 2007**

Le quiz du voyageur futé

Après lecture attentive du dépliant, vous avez tous les éléments
en main pour répondre correctement à ces 4 questions.

Vous pouvez gagner l'un des 3 vélos pliables !

① Dès le 21 juin, je peux voyager avec mon vélo à condition

- que les véhicules soient déjà bondés, surtout aux heures de pointe
- qu'il s'agisse d'un véhicule de petite capacité
- que la place à l'intérieur le permette

② A l'intérieur du bus vous devez garder votre casque sur la tête

- oui
- si le conducteur le demande
- non

③ Une fois dans le bus et me trouvant à l'endroit adéquat

- je pose mon vélo et je m'assieds sur un siège pour contempler le paysage
- je reste à côté de mon vélo et assure sa stabilité
- je m'assieds sur mon vélo afin de sortir du bus en roulant

④ Le voyage en bus est gratuit pour le vélo

- oui, si j'ai un abonnement ½ tarif
- oui, avec le vélo pliable rangé dans sa housse
- non

Les prix ne pourront être convertis en espèces. Aucune
correspondance ne sera échangée au sujet du concours.

La participation suppose l'acceptation de ces règles.

Les collaborateurs des Tl ne sont pas autorisés à participer
au concours.

